

## **REDÉVELOPPEMENT DU SITE DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS**

### **Compte-rendu de la rencontre entre la commission de consultation et les représentants de l'Arrondissement de Ville-Marie**

**Vendredi, 27 janvier 2017, 10h30**

#### **Étaient présents :**

Arrondissement de Ville-Marie :

Mme Catherine Beaulieu, conseillère en aménagement;

M. Marc Labelle, directeur, Direction de l'aménagement et des services aux entreprises;

M. Bruno Collin, conseiller en aménagement, chef d'équipe.

Commission de consultation de l'OCPM :

Mme Hélène Laperrière, présidente;

Mme Danièle Landry, commissaire

M. Arlindo Vieira, commissaire

M. Richard Brunelle, secrétaire de commission.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. Ouverture de la rencontre**

La présidente souhaite la bienvenue. Les participants se présentent.

### **2. Cadre de la consultation publique**

On rappelle le mandat et l'objet de la consultation à venir. Le code de déontologie des commissaires est déposé.

### **3. Déroulement de la consultation publique**

- Rappel des principales dates liées à la consultation : 21 février pour la soirée d'information, et 20 mars pour la présentation des mémoires. L'avis public sera rendu public le 6 février prochain, tandis que le dépliant d'invitation sera distribué dans les journées qui suivent.
- Brève présentation du déroulement général d'une soirée d'information, et dépôt d'une courte note descriptive à cet effet.

### **4. Rôle des porte-paroles et des personnes ressources de la Ville et du promoteur**

- Les présentations respectives de l'Arrondissement et du promoteur seront d'une durée de 20 minutes.; c'est l'Arrondissement qui débutera.
- Trois représentants de l'Arrondissement siégeront à l'avant. Ils présenteront le « power point ». Par ailleurs, des représentants d'autres services impliqués au dossier seront également présents, et disponibles pour répondre à des questions. Ce sera notamment le cas de ressources professionnelles de l'Habitation, des Loisirs et des Espaces verts.

## **5. Documentation**

- Revue de la documentation qui sera mise en ligne. Il est convenu d'ajouter à la documentation déposée par l'Arrondissement les documents explicatifs sur la mise à jour du Règlement d'urbanisme.

## **6. Questions susceptibles d'être soulevées**

- Survol sommaire de quelques enjeux susceptibles d'être soulevés au cours de la consultation

**La réunion est levée à 12h00**